

UNE BRÈVE HISTOIRE DE LA LINGUISTIQUE : DE SAUSSURE À CHOMSKY

1. SAUSSURE ET LES FONDEMENTS DE LA LINGUISTIQUE STRUCTURALE

1.1. Quel doit être l'objet d'étude de la linguistique selon Ferdinand de Saussure ?

La grande innovation de Ferdinand de Saussure par rapport aux linguistes de son époque a été de séparer l'**objet d'étude** de la linguistique de sa **matière**. En effet, cette dernière inclut toute forme de langage sans aucune distinction, ce qui la rend impossible à étudier dans son ensemble. En revanche, l'objet de la linguistique se limite à un sous-ensemble de la matière. Il constitue un tout structuré qui résulte de décisions prises par le linguiste, notamment en fonction de l'aspect de la matière que ce dernier souhaite étudier. L'objet ainsi défini doit permettre de classer la matière afin de mieux la comprendre.

En ses propres termes : « *celui qui se place devant l'objet complexe qu'est le langage pour en faire son étude abordera nécessairement cet objet par tel ou tel côté, qui ne sera jamais tout le langage [...]. Or, il y a ceci de primordial et d'inhérent à la nature du langage que, par quelque côté qu'on essaie de l'attaquer – (justifiable ou non) –, on ne pourra jamais y découvrir d'individus, c'est-à-dire d'êtres (ou de quantités) déterminés en eux-mêmes sur lesquels s'opère ensuite une généralisation. Mais il y a d'abord la généralisation, et il n'y a rien en dehors d'elle : or, comme la généralisation suppose un point de vue qui sert de critère, les premières et les plus irréductibles entités dont peut s'occuper le linguiste sont déjà le produit d'une opération latente de l'esprit.*¹ »

Par ailleurs, Saussure a fait quelques distinctions importantes pour définir l'objet d'étude de la linguistique. Tout d'abord celle entre **langue et parole**. Selon lui, la langue est « *à la fois un produit social de la faculté de langage et un ensemble de conventions nécessaires* ». En d'autres termes, la langue est un code commun partagé par l'ensemble des membres d'une communauté linguistique mais qui n'est représentée dans sa totalité chez aucun d'entre eux. En revanche, la parole comprend les manifestations uniques et imprévisibles du langage qui sont propres à un locuteur. Saussure a ainsi posé le primat de la langue sur la parole, seul objet d'étude possible pour le linguiste.

Il a également distingué l'étude de l'évolution du langage dans le temps (**diachronique**) à celle de l'état du langage tel qu'il est partagé par l'ensemble des locuteurs à un moment donné (**synchronique**). Il privilégie l'étude synchronique du langage, c'est-à-dire à un moment donné dans le temps (qui n'est pas nécessairement l'époque actuelle).

Enfin, il a distingué la linguistique **interne** et la linguistique **externe**. Selon Saussure, l'étude de la langue doit être **interne**, c'est-à-dire limitée à ce qui est inhérent au système, comme par exemple les différents sons qui composent une langue ou la manière dont ils se combinent pour former des mots. L'étude de la linguistique selon Saussure n'inclut donc pas la mise en rapport du système de la langue avec des faits qui lui sont extérieurs (**externes**), comme sa relation avec l'histoire, la politique ou la société.

¹ De Saussure F. (2002), *Écrits de linguistique générale*. Paris, Gallimard, pp. 22-23.

1.2. Expliquez les notions de *signifiant* et de *signifié*.

Chez Saussure, le signe linguistique (terme qu'il préfère à celui de mot) comprend deux éléments indissociables (deux faces) : l'image acoustique et le concept. Selon lui, il s'agit d'entités psychiques (donc non matérielles) qui ne peuvent exister l'une sans l'autre. Selon Saussure, la notion de signe ne s'applique pas uniquement au système linguistique mais potentiellement à tous les autres systèmes. C'est pourquoi, il remplacera le terme *image acoustique* par *signifiant* et celui de *concept* par *signifié*, car ils sont plus généraux. Dans le domaine de la linguistique, le signifiant correspond à l'enveloppe linguistique du mot et le signifié à son sens. Par exemple, le signifiant de *chat* est (en français) le mot composé de quatre lettres *chat* (en anglais, ce signifiant est le mot de trois lettres *cat*). Le signifié du signe *chat* comprend le concept associé à ce mot, c'est-à-dire le fait que le chat est un félin, qu'il a des moustaches, qu'il miaule et mange des souris, etc.

1.3. Pourquoi les signes linguistiques sont-ils *arbitraires* ?

Lorsque Saussure énonce le principe de l'arbitraire du signe, il veut souligner le fait qu'il n'existe aucun lien *naturel* ou *logique* entre les deux faces du signe : le signifiant et le signifié. En d'autres termes, on dit que cette relation est *immotivée*. Par exemple, la relation entre le mot *chat* (et donc la suite de sons qui le composent) et le concept qu'il désigne (un animal à quatre pattes, qui ronronne et mange des souris, etc.) n'a aucune raison d'être en soi, si ce n'est que la communauté linguistique francophone a adopté *conventionnellement* cette étiquette linguistique pour désigner le concept de *chat*. Cette caractéristique du signe apparaît de manière évidente lorsque l'on compare les différentes étiquettes linguistiques utilisées dans différentes langues pour désigner des concepts très proches (mais pas nécessairement identiques, car chaque langue découpe la réalité à sa manière : voir la question de la valeur). Dans le cas de notre exemple, le mot *chat* devient *cat* en anglais, *Katz* en allemand, *gato* en espagnol, etc. Enfin, même les onomatopées, qui sont censées reproduire un son réel, diffèrent en fonction des langues et sont donc au moins en partie arbitraires. Par exemple, en français le son du coq est « cocorico », mais il devient « cock-a-doodle-doo » en anglais et « quiquiriqui » en espagnol.

De par son caractère arbitraire, le signe linguistique se différencie des autres types de signes comme les symboles, qui reposent sur un rapport d'analogie entre signifié et signifiant. Par exemple, les panneaux de circulation routière reproduisent visuellement la situation qu'ils décrivent.

1.4. Quelle est la différence entre la *signification* et la *valeur* d'un signe ?

Le lien entre un signifiant et un signifié produit la signification d'un signe. Toutefois, pour Saussure, chaque signe appartient avant tout au *système* général de la langue. Il tire donc sa *valeur* de ses rapports avec les autres signes de la langue et non de lui-même. Par exemple, ce qui fait la valeur du signifié *cheval* en français est qu'il s'oppose à d'autres signes comme *jument*, *étalon*, *poulain*, *mulet*, etc. La notion de valeur émerge de manière évidente lorsque l'on compare les signifiés qui désignent des concepts proches dans des langues différentes, comme c'est le cas pour le mot français *porc* qui a deux équivalents en anglais selon qu'il s'agit de viande (*pork*) ou de l'animal (*pig*). Cette distinction est résumée dans le tableau ci-dessous :

<i>porc</i>		<i>truie</i>	<i>goret</i>	<i>porcin</i>
<i>pork</i>	<i>pig</i>	<i>sow</i>	<i>piglet</i>	<i>piglike</i>

Le même principe s'applique également aux signifiants. Par exemple, le signifiant (donc l'étiquette linguistique) *lapin* tient son identité de ses différences avec d'autres signifiants comme *lapon* et *lopin*.

Ainsi, la valeur des signes se définit de manière **différentielle** et **oppositive**. Selon les termes de Saussure, la caractéristique principale des signes linguistiques est d'être ce que les autres ne sont pas.

1.5. Selon Saussure, les relations entre signes peuvent être syntagmatiques ou paradigmatiques. Expliquez ces deux types de relation et donnez des exemples pour chacune d'elles.

Les termes *syntagmatiques* et *paradigmatiques* désignent le type de relation que les signes peuvent entretenir entre eux. Ces relations peuvent être représentées sur deux axes distincts : d'un côté l'axe syntagmatique, horizontal et de l'autre l'axe paradigmatique, vertical.

Les rapports **syntagmatiques** des signes peuvent être définis comme des **rapports de successivité et de contiguïté**. En effet, les signes se suivent temporellement sur une ligne. Ce rapport régit le lien entre les signes à tous les niveaux d'organisation du système linguistique. Au niveau phonologique, il permet de distinguer une suite comme *b r a* d'une autre comme *b a r*. Il conditionne également la relation qu'entretiennent les mots dans la phrase. En effet, *Anne voit Pierre* n'est pas identique à *Pierre voit Anne*. On le voit, ce type de relation intervient linéairement dans la chaîne parlée.

Les rapports **paradigmatiques** se situent quant à eux hors de la chaîne du discours et incluent des relations de types très divers. Il s'agit de **rapports associatifs** qui peuvent se situer entre signifiant et signifié (*manger, mangeable*), entre signifiés uniquement (*mangeable, comestible*), au niveau de la formation du mot (*mangeable, buvable*) au niveau du signifiant uniquement (*manger, changer*). Dans ce dernier cas, seul la sonorité du mot importe (rime).

2. CHOMSKY ET LA GRAMMAIRE GÉNÉRATIVE

2.1. À quels courants de pensée Chomsky s'oppose-t-il dans sa définition de la linguistique ?

Noam Chomsky a proposé une théorie syntaxique révolutionnaire par rapport au modèle dominant dans les années 1950 en linguistique, la **grammaire distributionnelle**, qui consistait à construire des règles de manière **empirique**, à partir de grands corpus de textes. Chomsky lui oppose une méthode **rationaliste**, fondée sur des jugements introspectifs. Par exemple, un locuteur natif d'une langue réfléchit sur sa langue et fait des hypothèses théoriques sur la base de ses réflexions.

Chomsky a également fait des hypothèses fondamentales sur la faculté de langage que possèdent les êtres humains, en proposant notamment une thèse **innéiste** (voir cours 1). Sur ce point, il s'est fortement opposé au courant dominant en psychologie, le **comportementalisme** (ou **béhaviorisme**). Les psychologues béhavioristes expliquaient l'acquisition du langage par un processus de stimuli-réponses, et sans faire intervenir les capacités cognitives de l'être humain.

2.2. Pourquoi Chomsky parle-t-il de *grammaire générative* ?

Le terme *générative* renvoie au fait que la grammaire telle que la conçoit Chomsky nous permet de générer un nombre infini de phrase à partir d'un nombre fini d'éléments (pour mémoire, l'intérêt premier de Chomsky s'était porté sur les grammaires formelles). Par exemple, la règle selon laquelle un groupe nominal peut contenir (en français) un déterminant et un nom me permet de générer une série infinie de séquences correctes comme *la pomme, le chien, le chat*, etc. Ainsi, à partir d'un nombre fini de mots que contient une langue, la capacité générative du langage nous permet de générer un nombre infini de phrases différentes.

2.3. Donnez deux exemples de *computations syntaxiques* et expliquez pourquoi ces opérations sont utiles pour le linguiste.

Les computations syntaxiques sont des opérations par lesquelles des constituants syntaxiques d'une phrase subissent certaines transformations, qui conduisent à les déplacer ou à les modifier au sein de la phrase. Les computations syntaxiques pour la phrase (1) ci-dessous incluent la négation (2), le clivage (3), l'interrogation (4), la passivation (5), la pronominalisation (6), etc.

1. Pierre a mangé une pomme.
2. Pierre n'a pas mangé une pomme.
3. C'est Pierre qui a mangé une pomme.
4. Pierre a-t-il mangé une pomme ?
5. La pomme a été mangée par Pierre.
6. Pierre l'a mangée.

Ces opérations sont très utiles pour le linguiste et notamment pour le syntacticien, car elles lui permettent d'identifier les composants de la phrase qui entretiennent une relation particulière entre eux.

Par exemple, par ces opérations, nous pouvons démontrer que le verbe et son complément sont plus fortement liés entre eux qu'avec le sujet de la phrase (une contrainte forte qui s'applique à toutes les langues). En effet, dans une phrase telle que (1) ci-dessus, il est possible de pronominaliser le verbe et son complément comme en (7) ci-dessous.

7. Pierre l'a fait.

Dans ce cas, nous voyons que *l'* remplace l'ensemble du groupe verbe et complément. En effet, à la question « Que Pierre a-t-il fait ? » la réponse correcte est « manger la pomme », donc le pronom remplace bien le groupe formé du verbe et de son complément. Une telle transformation ne pourra jamais s'appliquer à un ensemble de type sujet et verbe (dans le cas de notre exemple *Pierre a mangé*). C'est pourquoi, il est correct de relier le verbe et son complément au sein d'un *groupe verbal*. Pour plus de détails, voir le cours 8 qui porte sur la syntaxe du français.

2.4. Qu'appelle-t-on un *jugement d'acceptabilité* ?

En vertu de leur *langue interne*, tous les locuteurs d'une langue ont la capacité de décider « instinctivement », c'est à dire sans être nécessairement capables de formuler une règle de manière déclarative, si un énoncé est correct, incorrect ou douteux dans leur langue maternelle. En d'autres termes, les locuteurs sont capables de porter des jugements de grammaticalité, qui consistent par exemple à dire qu'une phrase comme 1 est correcte en français, alors qu'une phrase comme 2 est clairement incorrecte et une phrase comme 3 est douteuse.

1. Comment dit-il avoir capturé le voleur ?
2. *Il dit comment avoir capturé le voleur ?
3. ? Il dit avoir capturé le voleur comment ?

Le fait que les locuteurs aient la capacité de porter de tels jugements démontre la réalité de notre faculté biologique de langage.